

Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps

Compte rendu Conseil Communautaire Mardi 11 juin 2013

Délégués présents avec droit de vote :

<u>La Vernaz</u>: GARIN Jacqueline (DT) et LABAR Philippe (DS)

<u>Seytroux</u>: MORAND Jean-Claude (DT) et BOINNARD Catherine (DT) <u>Saint Jean d'Aulps</u>: CHARNAVEL Marie-Thérèse (DT) et GUILLAUME Bernard (DT)

<u>Essert-Romand</u>: GAILLARD Roger (DT) et LANCON Gérard (DT)

<u>La Côte d'Arbroz</u>: MUFFAT Sophie (DT) et DUFOUR Michel (DS)

<u>Montriond</u>: LAGRANGE Georges (DT) et PEERSMAN André (DT)

Le Biot : PIGNIER Chistian (DT)
La Baume : POLLIEN Frédéric (DT)

<u>La Forclaz</u>: GALLAY Gilbert (DT) et GALLAY Cyrille (DT)

Délégués excusés :

HAUTEVILLE-LONGET Yves (DT LA Vernaz), DEMESTE Isabelle (DS La Forclaz), COFFY Serge (DT La Baume), VULLIEZ Guillaume (DS La Baume), TOURNIER Henri-Victor (DT Le Biot), VAN HAETSDAELE Dominique (DS), GAILLARD Jean-Claude (DS Essert-Romand), BAUD Marie-Thérèse (DT La Côte d'Arbroz) et MUFFAT Michel (DS Montriond)

Délégués présents sans droit de vote:

ROSSET Michel (DS Seytroux) et COTTET Jean-Claude (DS Saint Jean d'Aulps)

Autres personnes présentes:

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur), MONTET Charles-Henri (responsable administratif financier) et STOCLIN Martine (coordonnatrice PSP)

1- Installation d'un nouveau délégué communautaire

Charles-Henri informe l'ensemble des délégués présents que la commune de Montriond a désigné un nouveau délégué suppléant, Michel MUFFAT, en remplacement d'Emile BREHIER.

Le Conseil Communautaire est désormais composé des délégués suivants :

COMMUNES	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
LA FORCLAZ	GALLAY Gilbert GALLAY Cyrille	DEMESTE Isabelle
LA VERNAZ	GARIN Jacqueline HAUTEVILLE-LONGET Yves	LABAR Philippe
LA BAUME	COFFY Serge POLLIEN Frédéric	VULLIEZ Guillaume
LE BIOT	TOURNIER Henri-Victor PIGNIER Christian	VAN HAETSDAELE Dominique
SEYTROUX	MORAND Jean-Claude BOINNARD Catherine	ROSSET Michel
SAINT JEAN D'AULPS	CHARNAVEL Marie-Thérèse GUILLAUME Bernard	COTTET Jean-Claude
ESSERT-ROMAND	GAILLARD Roger LANCON Gérard	GAILLARD Jean-Claude
LA CÔTE D'ARBROZ	MUFFAT Sophie BAUD Marie-Thérèse	DUFOUR Michel
MONTRIOND	LAGRANGE Georges PEERSMAN André	MUFFAT Michel

2- Point sur les réunions aux organismes extérieurs

- 24 avril : Schéma départemental des transport à Annecy
- 25 avril : réunion des AO2 à Annecy
- 6 mai : Chemins de Traverse à La Vernaz
- 7 mai : COPIL PAS au Biot
- 13 mai : Bureau ADM74 à Annecy
- 14 mai : AG Mission Locale à Thonon
- 16 mai : Voirie (prévision coupures RD) à La Vernaz
- 23 mai : CA collège Saint Jean
- 24 mai : CPE 5
- 28 mai : commission environnement SIAC à Thonon
- 28 mai : commission économie SIAC à Thonon
- 28 mai : commission tourisme SIAC à Thonon
- 3 juin : Transport à Bellegarde
- 5 juin : Bureau du SIAC à Thonon
- 5 juin : Bois énergie SIAC
- 6 juin : commission urbanisme SIAC à Thonon
- 6 juin : commission transport SIAC à Thonon
- 6 juin : extension RAM à Vailly
- 10 juin : COTECH CDDRA à Abondance
- 11 juin : Intercommunalité à Morzine

3- Santé

3.1 Présentation du SAMSAH

Isabelle GODART, infirmière coordonnatrice, vient présenter aux membres du Conseil Communautaire le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés du Chablais qui prend en charge actuellement une trentaine de bénéficiaires. Le SAMSAH est un service, financé par le Conseil Général et l'ARS, qui dépend de l'ADAPT et qui a pour mission de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Isabelle GODART précise que c'est la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) qui oriente les personnes handicapées vers ce service, suite à leur demande. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent faire une demande de dossier d'aide sociale à la mairie de leur lieu de résidence.

3.2 Présentation du dispositif Personnes Âgées

Martine STOCLIN, coordonnatrice du Pôle de Santé Pluriprofessionnel de la Vallée d'Aulps, vient présenter aux élus le dispositif Personnes Âgées, et plus particulièrement le Schéma Gérontologique de la Haute-Savoie pour 2013-2017, les orientations du plan d'action départemental et quelques exemples concrets au travers des dispositifs déjà existants sur la vallée mais aussi ceux qui pourraient également être mis en place (voir présentation ci-jointe).

André PEERSMAN propose qu'une étude soit réalisée afin de connaître les besoins des personnes âgées à l'échelle des 3 vallées (vallées d'Aulps, du Brevon et d'Abondance).

4- Marchés publics

4.1 MAPA attribués par la Présidente depuis le 23 avril 2013

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire que 3 marchés publics à procédure adaptée ont été attribués par la Présidente depuis la dernière réunion :

• Fourniture de matériaux de voirie

 \circ *Lot* n° 1 : gravillons

Titulaire: BOCHATON FRERES
 Prix: 22,00 € HT la tonne livrée

○ Lot n° 2 : émulsion

• Titulaire : COLAS

• Prix : 593,00 € HT la tonne

Fourniture et application de produits de marquage routiers
 Titulaire: FAR (Echirolles)

Prix: 14 592,72 € HT (DOE)

Souscription d'une assurance DO pour la MSP

• Titulaire : APRIL (Annecy-le-Vieux)

• Prix: 12 300,00 € HT

4.2 Appel d'offres ouvert pour la fourniture et la livraison de conteneurs semi-enterrés

Charles-Henri MONTET rappelle aux membres du Conseil Communautaire qu'une consultation a été lancée le 19 avril 2013 en vue de la fourniture et de la livraison de conteneurs semi-enterrés. Il précise que la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa réunion du 7 juin 2013, a décidé de retenir l'offre de l'entreprise TEMACO sur la base d'un détail quantitatif estimatif de 169 672,00 euros HT, sachant que ce marché sera conclu pour une durée d'un an renouvelable 2 fois.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, prend note du choix de la CAO et autorise Madame la Présidente à signer ce marché.

4.3 Construction d'une MSP à Saint Jean d'Aulps : nouvelle consultation pour le lot n° 13

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire qu'une nouvelle consultation, sous procédure adaptée, a été lancée le 7 mai 2013 en vue de l'attribution du lot n° 13 (serrurerie) déclaré infructueux lors de la première consultation. Il précise qu'une seule offre a été déposée et propose, conformément à la proposition du maître d'œuvre, d'attribuer ce lot à l'entreprise Pierre PERRIN SAS sur la base d'une offre d'un montant de 30 377,43 € HT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer ce lot dans les conditions présentées cidessus.

4.4 MSP: avenant au marché de maîtrise d'œuvre

Charles-Henri MONTET rappelle qu'un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué le 18 octobre 2011 au groupement NOVARINA-THEPENIER – CETRALP – ESBA sur la base d'un forfait provisoire de rémunération de 100 000 euros HT pour un montant de travaux estimé à 1 200 000 euros HT. Après attribution de l'ensemble des lots, il précise que le coût total des travaux s'élève à 1 422 925,67 euros. Stéphane PUGIN-BRON souligne que cette augmentation résulte notamment de la nécessité de prendre en compte certains aléas liés à la qualité du terrain, aléas qui ont conduit à prévoir la réalisation de fondations spéciales non prévues initialement. Par conséquent, Charles-Henri MONTET propose aux membres du Conseil Communautaire d'actualiser le forfait de rémunération du maître d'œuvre en appliquant les mêmes proportions que celles utilisées par lui dans le calcul de son forfait provisoire (8,33% du montant des travaux), ce qui le porte à 118 529,71 euros HT.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de passer un avenant au marché de maîtrise d'œuvre dans les conditions présentées ci-dessus.

4.5 Aménagement de la passerelle du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire qu'une consultation, sous procédure adaptée, a été lancée le 17 mai 2013 en vue de l'aménagement de la passerelle du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps. Il propose, conformément à la proposition du maître d'œuvre et à l'avis du bureau, d'attribuer ce marché dans les conditions suivantes :

• Lot n° 1 – Terrassements – Gros œuvre

Estimation maître d'œuvre : 88 000,00 € HT
 Attributaire: BASSANI (74)

o Prix: 54 661,00 € HT (option « bancs » comprise)

• <u>Lot n° 2 – Lamellé-collé – Serrurerie</u>

o Estimation maître d'œuvre : 105 000,00 € HT

• Attributaire : GERMAIN ENVIRONNEMENT (30)

o Prix: 60 497,00 € HT (option « portail » comprise)

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer ce marché dans les conditions présentées ci-dessus.

5- Personnel : attribution de l'IFRSTS aux éducateurs de jeunes enfants

Madame la Présidente propose d'attribuer l'Indemnité Forfaitaire Représentative de Sujétions et de Travaux Supplémentaires (IFRSTS) aux agents titulaires du grade d'éducateur de jeunes enfants. Elle précise que cette prime ne concernera qu'un seul agent, Mireille PLANCHAMPS. Jean-Claude COTTET s'interroge sur les motifs d'un tel octroi. Stéphane PUGIN-BRON souligne que, Mireille PLANCHAMPS étant titulaire, cette prime est le seul moyen de l'augmenter tel que le demandent les membres du bureau qui souhaitent ainsi valoriser l'accroissement et la technicité de ses missions.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'octroyer l'IFRSTS aux agents titulaires du grade d'éducateur de jeunes enfants.

6- Intercommunalité : point sur les discussions en cours

Madame la Présidente souligne que toutes les communes, sauf La Baume, ont déjà fait part de leur souhait de se faire présenter la mise en œuvre et les enjeux de l'agrandissement de la CCVA lors d'une réunion de conseil municipal.

Elle précise que le CPE a décidé que pour 2014 la fiscalité de la communauté de communes serait une fiscalité additionnelle.

7- Questions diverses

7.1 Charte paysagère : demande de subvention CDDRA

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du Conseil Communautaire que le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes du Chablais a été agréé par la région Rhône-Alpes. Il indique que parmi les actions éligibles figure l'élaboration d'une charte paysagère sur le territoire de la CCVA. Le coût estimatif de cette action est de 17 880,20 euros TTC.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite auprès du Président de la Région Rhône-Alpes une aide d'un montant de 8 940,10 euros (50 % de l'action).

7.2 *Voirie* : tarifs 2013

Jean-Claude MORAND propose aux membres du Conseil Communautaire de voter les tarifs voirie 2013 (ci-joints) sur la base d'une augmentation de 1,5 % s'agissant des frais de personnel. Il précise que ces tarifs devront être revus dès la fin de l'année 2013 avant l'agrandissement du périmètre de la CCVA.

7.3 Subvention à l'AMETYA

Bernard GUILLAUME, trésorier de l'association AMETYA, quitte la salle.

Madame la Présidente rappelle aux membres du Conseil Communautaire la demande de subvention faite par l'association AMETYA. Elle rappelle que cette association a pour objet de proposer des animations aux résidents de l'EHPAD du Haut-Chablais et propose, suite à une rencontre entre les membres du bureau et une responsable de l'association et au regard de l'ampleur des actions prévues par cette association sur 2013, de lui attribuer une subvention de 2 600 euros.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 2 600 euros à l'association AMETYA

7.4 Désignation d'un nouveau membre au Comité de Direction de l'OTVA

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne William JACQUES-SERMET, en remplacement de Thierry COFFY, pour siéger au Comité de Direction de l'OTVA.

7.5 Demande de subvention de La Ruche

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire de la demande de subvention faite par l'AFR La Ruche et précise que, suite à une discussion en bureau, il a été décidé de leur adresser un courrier leur disant que le versement d'une subvention à leur égard n'était pas possible statutairement puisque leur siège social ne se trouve pas dans le périmètre de la CCVA. André PEERSMAN ajoute que la commune de Montriond, si elle est sollicitée, ne participera pas non plus car il estime que cette association n'a fait aucun effort pour se rapprocher des autres structures de la vallée comme il leur avait été demandé initialement.

7.6 Nouveaux tarifs pour le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps

Charles-Henri MONTET propose aux membres du Conseil Communautaire de voter de nouveaux tarifs pour la boutique du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps :

Produits	Prix d'achat HT	Prix de vente TTC
Panoplie Or et rouge et noir	11,45 €	23,00 €
Épée en mousse	2,45 €	5,00 €
Panoplie Lion ou Dragon	7,95 €	18,00 €
Épée et bouclier	6,45 €	13,00 €
Bouclier bois	1,95 €	5,00 €
Figurine chevalier	3,40 €	6,80 €
Figurine chevalier petit modèle	2,95 €	5,90 €
Bourse du pèlerin	13,30 €	26,60 €
Bourse du pèlerin moyen modèle	10,80 €	21,60 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs.

La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le mardi 9 juillet 2013 à 18h30.

Le Biot, le 17 juin 2013 La Présidente